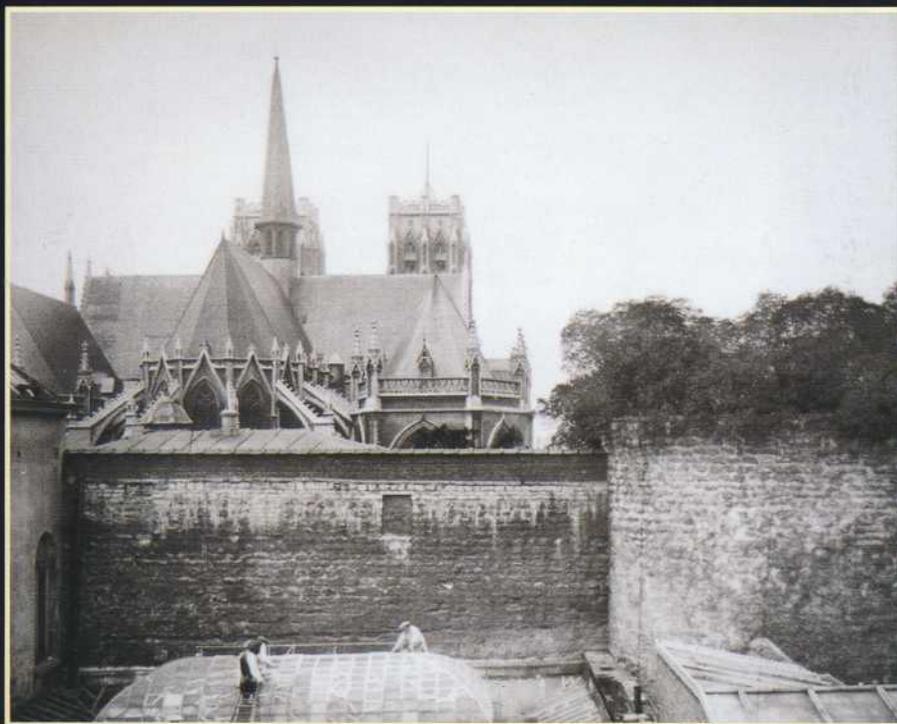




# Promenades bruxelloises



## La première enceinte



Ville de Bruxelles  
Cellule Patrimoine historique  
Boulevard Anspach, 6  
1000 Bruxelles • T. : 279.30.10

7





*Editeur responsable :*

Henri Simons – Hôtel de Ville, Grand-Place, 1000 Bruxelles

*Conception, textes et photos sans mention :*

Quentin Demeure - Cellule Patrimoine historique

*Coordination :*

Cellule Patrimoine historique – Ville de Bruxelles

*Présentation, graphisme :*

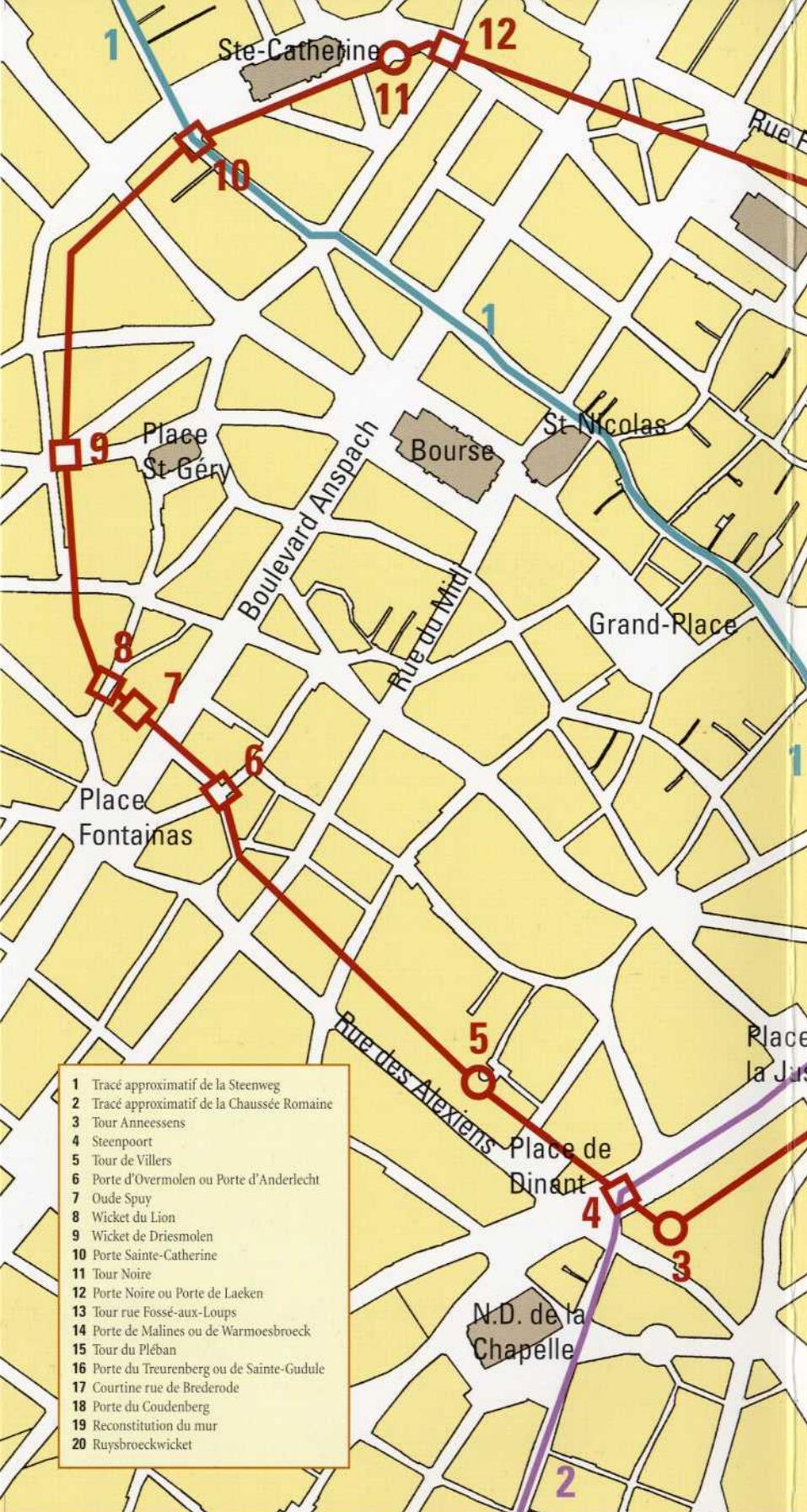
André Dael [arcadel grafix]

*En couverture :*

La tour du Pléban avec, en arrière plan, la cathédrale des Saints Michel et Gudule,  
Rue du Bois Sauvage, 15, (ca 1905), (©IRPA-KIK, Bruxelles)

*Pour la Cellule Patrimoine historique:*

Paula Cordeiro, Marie-Noëlle Martou, Vincent Heymans, Quentin Demeure  
Boulevard Anspach, 6 – 1000 Bruxelles – T. : 02-279.30.10



- 1 Tracé approximatif de la Steenweg
- 2 Tracé approximatif de la Chaussée Romaine
- 3 Tour Anneessens
- 4 Steenpoort
- 5 Tour de Villers
- 6 Porte d'Overmolen ou Porte d'Anderlecht
- 7 Oude Spuy
- 8 Wicket du Lion
- 9 Wicket de Driesmolen
- 10 Porte Sainte-Catherine
- 11 Tour Noire
- 12 Porte Noire ou Porte de Laeken
- 13 Tour rue Fossé-aux-Loups
- 14 Porte de Malines ou de Warmoesbroeck
- 15 Tour du Pléban
- 16 Porte du Treurenberg ou de Sainte-Gudule
- 17 Courtine rue de Brederode
- 18 Porte du Coudenberg
- 19 Reconstitution du mur
- 20 Ruysbroeckwicket



13

14

15

16

2

1

2

ce de Justice

Mont des Arts

20

19

Rue de Bruxelles

Place Royale

18

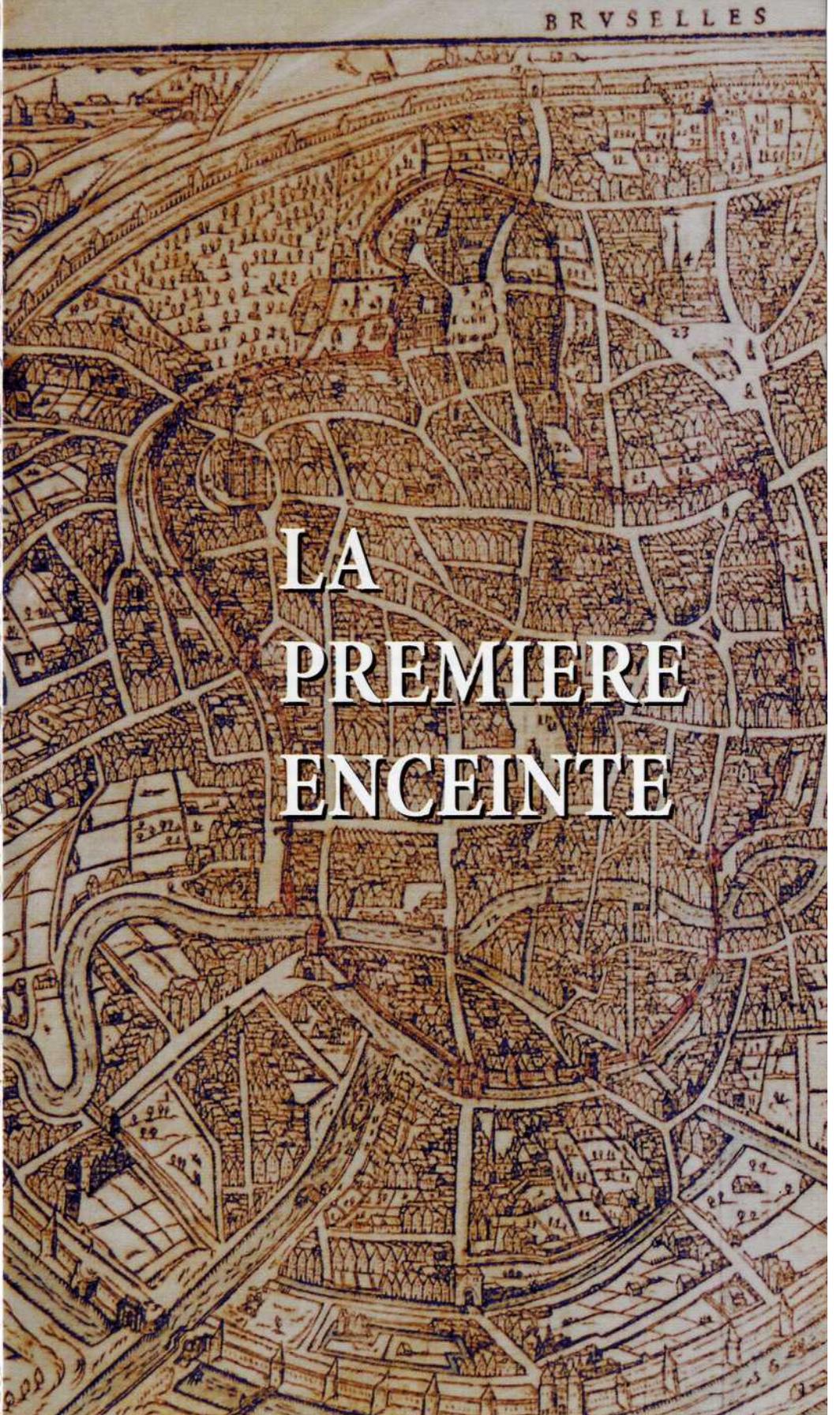
17

1

Parc de Bruxelles

Rue Royale

St-Michel et Gudule



LA  
PREMIERE  
ENCEINTE

## CONTEXTE HISTORIQUE

L'histoire ancienne de la ville de Bruxelles est peu documentée et les historiens ne s'accordent pas sur l'époque précise à laquelle furent posés les actes de fondation de la cité.

La première image de Bruxelles doit être celle d'une bourgade installée le long de la Senne sur les contreforts du plateau brabançon. Peu après sa fondation, la ville se dote probablement d'éléments assurant sa protection. La première enceinte est l'un d'entre eux.

Le nom de la ville de Bruxelles apparaît pour la première fois aux alentours du X<sup>e</sup> siècle. Charles de France y fait construire un bastion protégé par la Senne à proximité des marais. La ville est, dès le début du XI<sup>e</sup> siècle, un port dont les marchandises s'exportent jusqu'à Londres. Le commerce y est florissant et les premières maisons en bois et en torchis, massées autour de l'île Saint-Géry, sont remplacées par des Steenen, des habitations en matériaux durables.

Dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle, le comte de Louvain, Lambert II Balderic, ordonne le transfert des reliques de Sainte Gudule, conservées dans la chapelle castrale, de l'île Saint-Géry, vers la collégiale Saint-Michel située sur les hauteurs de la ville. A cette époque, le souverain a délaissé sa place forte située en zone marécageuse et il réside désormais sur le Coudenberg, une colline voisine de celle sur laquelle se trouve la collégiale Saint-Michel. La construction de la première enceinte doit être située quelques temps après ces bouleversements politiques.

Il s'agit d'une muraille longue de quatre kilomètres dont les contours sont définis par la Senne et le relief brabançon d'une part et par les lieux d'implantation du pouvoir laïc et religieux : le Coudenberg, l'île Saint-Géry (approximativement l'actuelle place Saint-Géry) et la cathédrale Saints Michel-et-Gudule d'autre part.



Plan de Bruxelles, "Bruxella fontium copia caeli amoenitate et aedificiorum splendore nobilis", ca 1576. ©AVB

La première enceinte est une muraille sur arcades insérées dans d'importantes levées de terre. On retrouve ce type de construction dans tout le duché de Brabant et plus particulièrement à Anvers, Binche, Louvain, Maastricht et Nivelles.

On construisait en premier lieu les portes sur les grands axes de circulation. Ensuite, on excavait le fossé et on érigeait les tours. En dernier lieu, on reliait les bâtiments déjà existants au moyen de courtines.

Un premier niveau d'arcades est construit à même le sol puis il est recouvert par une levée de terre, la terrée, issue de l'excavation du fossé. Sur ces fondations, on érige un second niveau d'arcades et un mur qui vient s'y adosser côté campagne. Le tout est surmonté d'un chemin de ronde protégé par un parapet muni de créneaux. A l'origine, la muraille était bâtie en grès lédien, une pierre extraite du sous-sol de la région. Les analyses ont révélé que la plupart des pierres proviendraient de la région de Diegem. Le premier niveau d'arcades est constitué de blocs grossièrement équarris alors que le second niveau dispose de matériaux travaillés avec un plus grand soin. Par la suite, les remparts furent réparés ou aménagés avec des matériaux hétéroclites comme des pierres de provenance diverses ou de la brique.

Ce procédé de construction s'avérait particulièrement efficace face à un ennemi qui voulait entamer un travail de sape des remparts. Pour y parvenir, il devait s'attaquer à l'endroit où les piliers étaient construits. Or, ces derniers n'étaient pas visibles lorsque l'on se trouve à l'extérieur de l'enceinte. C'est donc avec beaucoup de peine que les assaillants arrivaient à ouvrir de petites brèches dans les fortifications.

L'utilisation d'arcades en lieu et place d'un mur plein permettait également de faire une économie considérable de matériaux.

Enfin, il était possible de recourir à une main d'œuvre peu spécialisée pour réaliser ces travaux. On avait notamment recours à la corvée, le travail forcé, pour excaver le fossé et réaliser la terrée.

L'accès à l'intérieur des murs se fait par sept portes qui sont autant de bastions à franchir: la Porte de Coudenberg, la Steenpoort, la Porte d'Overmolen ou Porte d'Anderlecht, la Porte de Sainte-Catherine, la Porte de Laeken ou Porte Noire, la Porte de Warmoesbroeck ou Porte de Malines, la Porte de Sainte-Gudule ou Porte du Treurenberg. Le jour, on y percevait les taxes sur les marchandises et la nuit elles restaient closes.

Pour faciliter la liaison entre le centre-ville et les constructions bâties hors les murs, cinq portes secondaires, les wickets, sont percés à partir de 1289.

Les abords de la muraille sont défendus par un impressionnant fossé. Il est enjambé par des ponts qui assurent l'accès aux portes. Au nord, ce fossé est large et profond d'une quarantaine de mètres, il est rempli d'eau et entouré de marais. A l'Est, les douves sont sèches et plus étroites d'une vingtaine de mètres environ. L'eau n'y reste pas car cette partie du rempart est bâtie sur la crête des ravines creusées par les ruisseaux qui alimentent la Senne en contrebas.

L'enceinte est également jalonnée d'une cinquantaine tours de guet reliées entre elles par des pans de murs appelés courtines.

La ville était traversée par une très ancienne voie qui passe pour avoir été une chaussée romaine. L'emprise du chemin détermine le lieu d'implantation de deux des portes de la première enceinte et, plus tard, celui des artères modernes de la ville. La vieille chaussée empruntait l'itinéraire occupé actuellement par la rue Haute. Suite à la construction de la première enceinte, on accédait à l'intérieur des murs par la Steenpoort. Ensuite, le tracé correspondait à celui du boulevard de l'Empereur et du Cantersteen, prolongé par le Marché au Bois, l'ancienne Montagne de Sion, la chaussée de Schaerbeek vers la chaussée de Haecht. On sortait donc de la ville par la porte du Treurenberg.

Une autre chaussée, la Steenweg, sans doute légèrement antérieure à la première enceinte, parcourait la ville du sud-est au nord-ouest. Elle se situait au niveau de la rue de Namur jusqu'à la porte du Coudenberg qui interrompait son trajet dans le haut de la ville. Elle se prolongeait à travers la place Royale, la rue Ravenstein puis, le Mont des Arts en direction de la rue de la Madeleine. Ensuite, elle continuait par la rue du Marché aux Herbes, la rue du Marché aux Poulets et la rue Sainte-Catherine. Cette dernière aboutissait au rempart et le passage du mur se faisait par le biais de la porte Sainte-Catherine avant de poursuivre par l'actuelle rue de Flandre.

La première enceinte se révèle rapidement insuffisante du fait, notamment, de l'accroissement de la population. L'habitat se densifie considérablement à l'intérieur des murs et les faubourgs sans défense se développent autour de la ville. En 1356, Louis de Maele, Comte de Flandre, prend la ville avec facilité. Cet événement poussera les autorités à construire une seconde enceinte dont les travaux s'échelonnent de 1357 à 1379. Par la suite, la première enceinte sera conservée notamment au moyen de mesures strictes de protection. Ainsi, durant tout le XVI<sup>e</sup> siècle, les vignes dont les racines provoquent le déchaussement des pierres, seront interdites aux abords des murs.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la première enceinte est démilitarisée et cédée aux particuliers. Elle sert comme mur de soutènement pour les constructions ultérieures ou de clôture entre les terrains. Le rempart a disparu dans la plupart des cas mais les limites cadastrales actuelles révèlent souvent les lieux où il était jadis implanté. Son intégration dans l'habitat urbain va d'ailleurs favoriser sa sauvegarde partielle.



Jean Uyttersprot, "Bruxella in Brabantia" (1574), (©IRPA-KIK, Bruxelles)

Les tours bénéficient du même statut que les courtines. Reconverties en entrepôt ou simplement associées au reste d'une habitation, elles sont protégées par les îlots d'habitation dans lesquels elles sont absorbées.

En revanche, la plupart des portes et guichets secondaires sont détruits pour faciliter la circulation dans la ville. Certaines portes comme celle de Sainte-Catherine ou celle de Laeken sont temporairement préservées grâce à leur reconversion en lieux d'habitation. D'autres servent d'entrepôts pour les grains ou pour le sel. Mais seules la Porte du Treurenberg et la Steenpoort qui deviennent des prisons et encore celle du Coudenberg, qui est utilisée comme salle d'archives (à partir de 1594), sont maintenues jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les travaux d'urbanisme entrepris à partir du XIX<sup>e</sup> siècle déclenchent des campagnes de destruction massive de la ville. Des quartiers entiers disparaissent, victimes des saignées opérées dans la cité, au nom de la «modernisation» et «l'assainissement» de l'agglomération. Parmi ceux-ci, on relève la destruction de nombreuses maisons lors des travaux de voûtement de la Senne entre 1867 et 1871. A cette occasion, des éléments de la première enceinte comme la Tour Noire sont redécouverts et protégés mais la majorité de ces ouvrages sont aussitôt détruits. Les travaux de la jonction ferroviaire Nord-Midi (achevés en 1952) engendrent également la suppression de très nombreux bâtiments anciens de la ville. Cette entreprise contribue également à renforcer la scission de l'agglomération en deux parties: le haut et le bas de la ville.



*Le voûtement de la Senne à hauteur du Boulevard Anspach (ca 1870), (©IRPA-KIK, Bruxelles).*

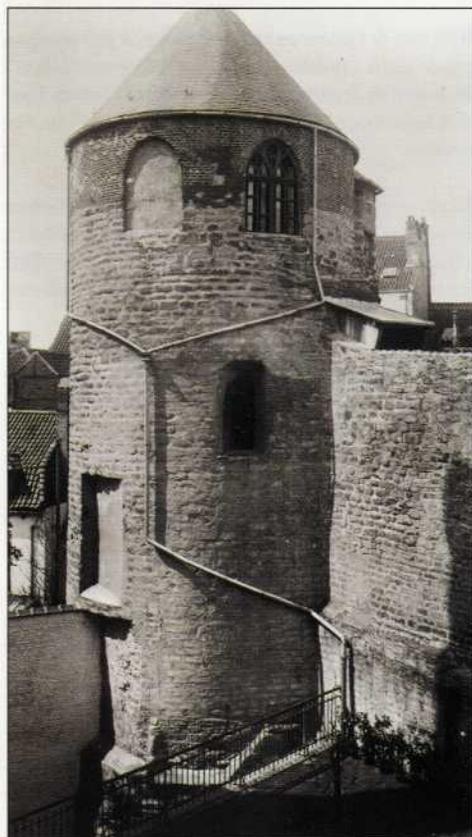


*La jonction Nord-Midi prise en direction du centre de la ville avec à droite Notre-Dame de la Chapelle (2002)*

## AUTOUR DE LA PREMIERE ENCEINTE

- **Débuter la promenade par la tour Anneessens, 40 boulevard de l'Empereur, en direction du bas de la ville par la rue des Alexiens. Compter deux heures pour une visite complète.**

Située au boulevard de l'Empereur, la tour Anneessens servait d'annexe à la Steenpoort reconvertie en prison à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Des couloirs assuraient la jonction entre les deux bâtiments. Elle fut épargnée avec quelques morceaux de courtine lors de la suppression de la porte en 1760.



Les tours de la première enceinte ont un plan en forme de fer à cheval et sont, à l'origine, hautes de deux étages. Les défenseurs disposent de trois à cinq archères à chaque étage. Ces tours sont espacées d'une cinquantaine de mètres ce qui permet aux défenseurs de prendre l'ennemi sous les tirs croisés de leurs arbalètes. Le premier étage est voûté et supporte le sol du second niveau. Ce dernier à ciel ouvert est surmonté d'un chemin de ronde protégé par un parapet à créneaux. Tous les accès aux tours sont défendus par une porte de telle sorte que, si l'assaillant se rend maître d'une portion du rempart, il ne puisse s'emparer du reste de la fortification.

*De Anneessenstoren,  
Keizerslaan 30,  
(ca 1905),  
(©IRPA-KIK, Bruxelles)*



*Schéma d'une tour et d'une partie des courtines du rempart.*

Cette construction est communément appelée tour Anneessens du nom de l'ardoisier-tourneur de chaises François Anneessens qui, selon la tradition, aurait été emprisonné dans la Steenpoort avant son exécution, en 1719. Les Pays-Bas étaient à l'époque sous domination autrichienne et l'empereur Charles VI avait confié la charge de gouverneur général de nos régions à un homme maladroit, Hercule Turinetti, marquis de Prié. Face au refus catégorique des métiers de renoncer à leurs anciens privilèges et suite aux nombreux soulèvements de la population, le marquis de Prié céda d'abord aux revendications de la foule. Mais résolu à faire appliquer les nouveaux décrets, il revint rapidement sur les concessions qu'il avait faites. N'obtenant aucun résultat, il fit arrêter François Anneessens et cinq autres membres des métiers. Les doyens se résignèrent à payer le nouvel impôt et le 9 septembre 1719, François Anneessens, victime de son entêtement et de la brutalité de ses bourreaux, fut décapité sur l'échafaud.

La tour portait également le triste nom de *Pijntorre* ou *tour des douleurs* car on y pratiquait la torture. Cependant, les repris de justice s'en échappaient parfois sans grande difficulté comme en témoigne, en 1758, le récit de l'escapade de quelques truands. Lancés à leur poursuite, les gardes durent être ramenés sur un chariot après avoir consciencieusement visité tous les cabarets des environs.

La tour Anneessens ne nous est pas parvenue dans son état d'origine. Le sol a été fortement abaissé, mettant à jour le premier niveau d'arcades (les fondations). Toutes les parties en briques sont postérieures. La tour a donc été surélevée d'un niveau et coiffée d'une toiture conique. Une tourelle d'escalier polygonale en pierre blanche et en brique lui a également été adjointe.

Par ailleurs, cette construction avait, dès l'origine, bénéficié d'aménagements particuliers car elle est située à un endroit où la déclivité du terrain est assez importante. Par ailleurs, la hauteur des courtines varie relativement peu. Les points de jonction du sommet des deux pans de courtine avec la tour Anneessens se situent donc à des hauteurs différentes. C'est la raison pour laquelle, à la différence des autres tours, le second étage a dû être voûté pour permettre l'accès des défenseurs qui pénètrent dans la tour par le chemin de ronde le plus élevé.

### ► **Se rendre sur la berme centrale du boulevard de l'Empereur.**

La Steenpoort située jadis sur la «voie romaine», l'actuel boulevard de l'Empereur construit entre 1947 et 1952 sur la partie couverte de la jonction Nord-Midi, marquait la frontière entre le quartier patricien protégé par les murs et les maisons des artisans installées à l'extérieur des fortifications.

L'église de Notre Dame de la Chapelle était située hors les murs à proximité de la Steenpoort. Cette vieille église dont la fondation remonte à l'époque de la construction du rempart (XII<sup>e</sup> siècle) servait de lieu de culte aux paroissiens qui habitaient à l'extérieur de la ville le long de la «voie romaine».

Le rempart descend ensuite parallèlement à la rue des Alexiens implantée dans l'ancien lit du fossé. Il était appelé le «Droge Heersgracht» ou fossé seigneurial sec car bien qu'il fut alimenté par un ruisseau, le Rollebeek, la forte déclivité du terrain ne permettait pas d'avoir à cet endroit des douves inondées.



Dessin anonyme de la Steenpoort (©AVB)

- ***Emprunter la rue des Alexiens jusqu'à la place de Dinant. Prendre à droite dans la rue de Dinant puis bifurquer immédiatement à gauche dans la rue de Villers. Une portion du rempart y est visible à l'intérieur des murs. Rue des Alexiens, on peut également apercevoir le même tronçon de rempart côté champs, à travers les ouvertures du mur de l'école Sint-Joris.***

Une tour et quelques mètres de la courtine sont conservés rue de Villers entre les constructions aujourd'hui disparues des Steenpoort et de l'Overmolenpoort (porte d'Overmolen). On l'aperçoit également lorsqu'on se trouve dans l'ancien lit du fossé, rue des Alexiens. Les fondations de la tour sont constituées de blocs de grès ferrugineux de couleur lie-de-vin beaucoup plus dur que le grès lédien, la pierre utilisée pour construire le rempart. Ces blocs lie-de-vin proviendraient de constructions gallo-romaines qui s'élevaient sans doute le long de la «voie romaine».

Au XVI<sup>e</sup> siècle, cette tour fut cédée aux habitants qui y adossèrent leurs maisons. Une ancienne habitation faisant l'angle de la rue de Villers s'y appuie encore mais elle date du XVIII<sup>e</sup> siècle. Peu de temps avant sa restauration par l'architecte de la ville J. Rombaux, dans les années 1950, la tour fut utilisée comme salle de danse par le cabaret attenant. Avant cette restauration, elle portait encore quelques stigmates de ses affectations passées: des fenêtres y ont été percées, les meurtrières ont été obturées. L'architecte fit supprimer toutes les interventions dont la tour avait fait l'objet et il restitua l'édifice dans l'état qui devait être le sien au XII<sup>e</sup> siècle.



*La Tour de Villers après sa restauration en 1960 dans la cour de l'école Sint Joris, rue des Alexiens (©AVB)*



*La tour de Villers vue de la rue de Villers (©IRPA-KIK, Bruxelles).*

- **Après la rue des Alexiens, continuer tout droit dans la rue des Bogards jusqu'à la rue du Midi. Arrivé dans cette rue, tourner à droite et remonter la rue jusqu'au n° 112.**

En 1994, à l'occasion de travaux de terrassement, une tour fut découverte au n° 112 de la rue du Midi.

- **Ensuite prendre à gauche, la rue des Moineaux puis à la bifurcation, prendre à droite dans la rue du Jardin des Olives.**

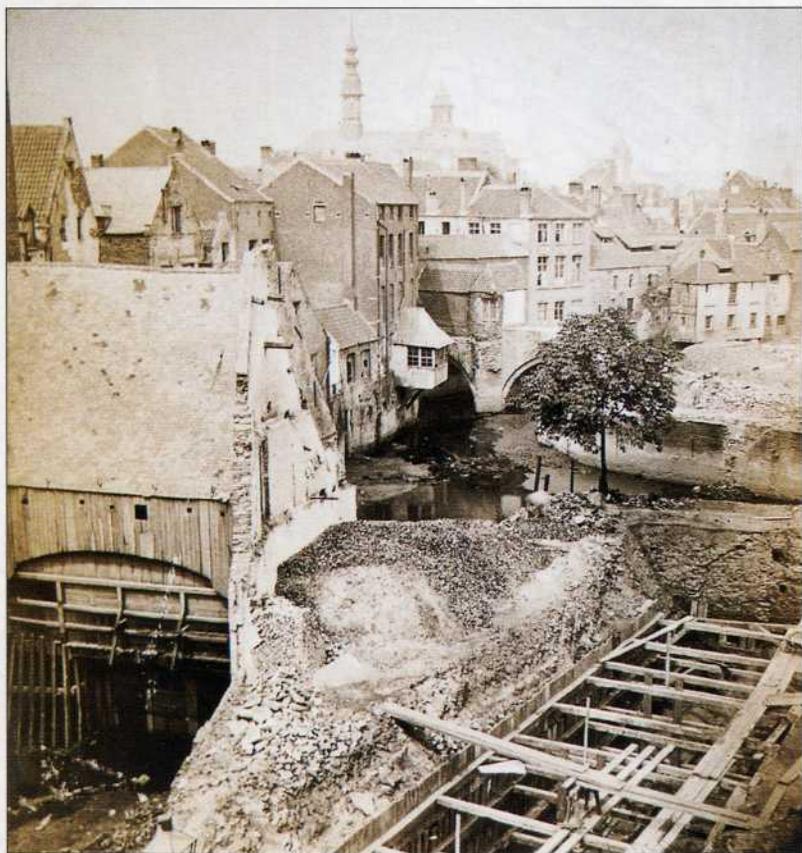
Le rempart était implanté à droite de la rue du Jardin des Olives.

Cette rue tire son nom des terrains lotis en 1358 par la Ville. A cette occasion, un homme pieux acquit plusieurs parcelles dont il fit une reconstitution du jardin des oliviers.

Le mur contournait l'église Notre-Dame de Bon-Secours, située intra-muros, et traversait perpendiculairement l'actuel boulevard Anspach dans l'axe de l'alignement des façades. Ce faisant, il longeait la Senne qui, à cet endroit, se dédoublait à deux reprises pour former la Petite Ile et la Grande Ile. De nos jours, la première île correspond plus ou moins à la place Fontainas et la seconde à la place Saint-Géry.

- **Au bout de la rue du Jardin des Olives, traverser le boulevard Anspach face au n° 152.**

Dans les quartiers marécageux, le rempart devait enjamber la Senne à trois reprises. C'est le cas au 152 du boulevard Anspach où furent retrouvés récemment les vestiges d'un pont appelé l'«Oude Spuy». Il ne s'agit pas d'une écluse comme son nom semble l'indiquer, ni d'un pont d'accès à la ville mais d'une construction permettant à la muraille de franchir la rivière. Lorsqu'on le désirait, un système fait de chaînes pouvait interdire l'accès à l'intérieur des murs à toute embarcation. Ce pont fut détruit lors du voûtement de la Senne en 1870.



L'Oude Spuy (©AVB)



- |                            |                              |                               |
|----------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| 1 La Corte dell'Imperadore | 6 La Cancelleria.            | 11 Il palazzo d'Hoochitraeta. |
| 2 La chiesa di S.Gudula.   | 7 S.Niccolo.                 | 12 Il palazzo d'Eghemont.     |
| 3 Couvenberch.             | 8 La corte del Vescouo di Cá | 13 Porta di Couvenberch.      |
| 4 Op de saele.             | 9 S.Maddalena.               | (brai 14 Loueniche poort.     |
| 5 Ter Capellen.            | 10 Il gran'mercato.          | 15 De Kuelche poort.          |



- |    |                     |    |                        |    |                        |
|----|---------------------|----|------------------------|----|------------------------|
| 16 | De lake poort.      | 20 | S. Chiara.             | 24 | Il palazzo di Nassau.  |
| 17 | Vlemische poort.    | 21 | S. Ghileysns gasthuys. | 25 | Il nuouo Canale.       |
| 18 | Anderlechtse poort. | 22 | La Moneta.             | 26 | Il palazzo de Signori. |
| 19 | Oude Bruesel poort. | 23 | Il palazzo d'Atrecht.  | 27 | Il mercato de Caualli. |

- **Se rendre jusqu'à la place Fontainas (à gauche) et tourner à droite dans la rue de la Grande Ile.**

De la place Fontainas, on s'engage dans la rue de la Grande Ile qui reliait jadis la Petite Ile à l'île Saint-Géry. C'est sur cette dernière que se trouvaient les premières fortifications de la ville de Bruxelles. La rue de la Grande Ile était donc coupée en son milieu par le rempart. Toutefois, une poterne, baptisée *le Guichet du Lion* permettait d'entrer intra muros.

- **Prendre la première à gauche dans la rue des Riches Claires et marcher jusqu'à la rue Saint-Christophe.**

Construite en 1806, la rue Saint-Christophe est créée, traversant ainsi une partie du couvent des Riches Claires dont il reste plusieurs bâtiments situés le long de la rue des Riches Claires.

Le mur passait à hauteur de l'angle de la rue du même nom et de la rue Saint-Christophe. Il devait jadis se trouver au niveau du décrochement que forment les constructions à l'angle des deux rues.



La rue des Riches Claires avec dans le fond Notre-Dame aux Riches Claires (©IRPA-KIK, Bruxelles).

- **Dans la rue Saint-Christophe, traverser le premier carrefour puis bifurquer à droite dans la rue des Chartreux jusqu'à la hauteur du n°42.**

On aperçoit encore quelques pierres d'une tour dans le vestibule d'un commerçant installé au n° 42 de la rue des Chartreux. Il doit s'agir des vestiges d'un «wicket» (une porte secondaire) installé autrefois dans cette rue qui, avant 1853, portait le nom de rue du Finquet ou de Finquette. Cette dénomination provient sans doute d'une francisation du mot «wicket» opérée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, le «wicket» trouve un équivalent en français avec le mot guichet qui fait référence aux portes secondaires de la ville.

► **Revenir sur ses pas et emprunter la rue du Vieux Marché aux Grains.**

Le mur se prolonge à travers les îlots d'habitation jusqu'à la Tour Noire, place Sainte-Catherine. Il subsiste des vestiges du rempart dans le pâté de maisons situé entre la rue des Chartreux et la rue Antoine Dansaert. Cette dernière rue fut tracée à travers un îlot très ancien et compact, supprimant au passage trois ruelles dont l'implantation restait confinée à l'intérieur des murs. La rue Antoine Dansaert passe outre cette limite et elle interromp le tracé de la première enceinte quelques mètres avant de déboucher sur la rue du Vieux Marché aux Grains.

► **Laisser la rue Antoine Dansart sur sa droite et poursuivre sa route jusqu'à la rue Sainte-Catherine.**

Rue Sainte-Catherine, entre les n° 40 et 42, juste avant la Tour Noire, furent retrouvés des pans de murs qui devaient appartenir à la porte Sainte-Catherine appelée aussi porte de Flandre. Cette dernière donnait accès à la route commerciale, l'actuelle rue de Flandre, reliant la Flandre à la Rhénanie. Le pont qui la précédait fut abattu en 1562 et la porte subit le même sort en 1609.

► **Passer derrière le chevet de l'église Sainte-Catherine et se rendre à la Tour Noire.**

L'étape suivante est la Tour Noire, l'un des seuls éléments du rempart qui furent épargnés par les différentes campagnes de destruction du quartier.



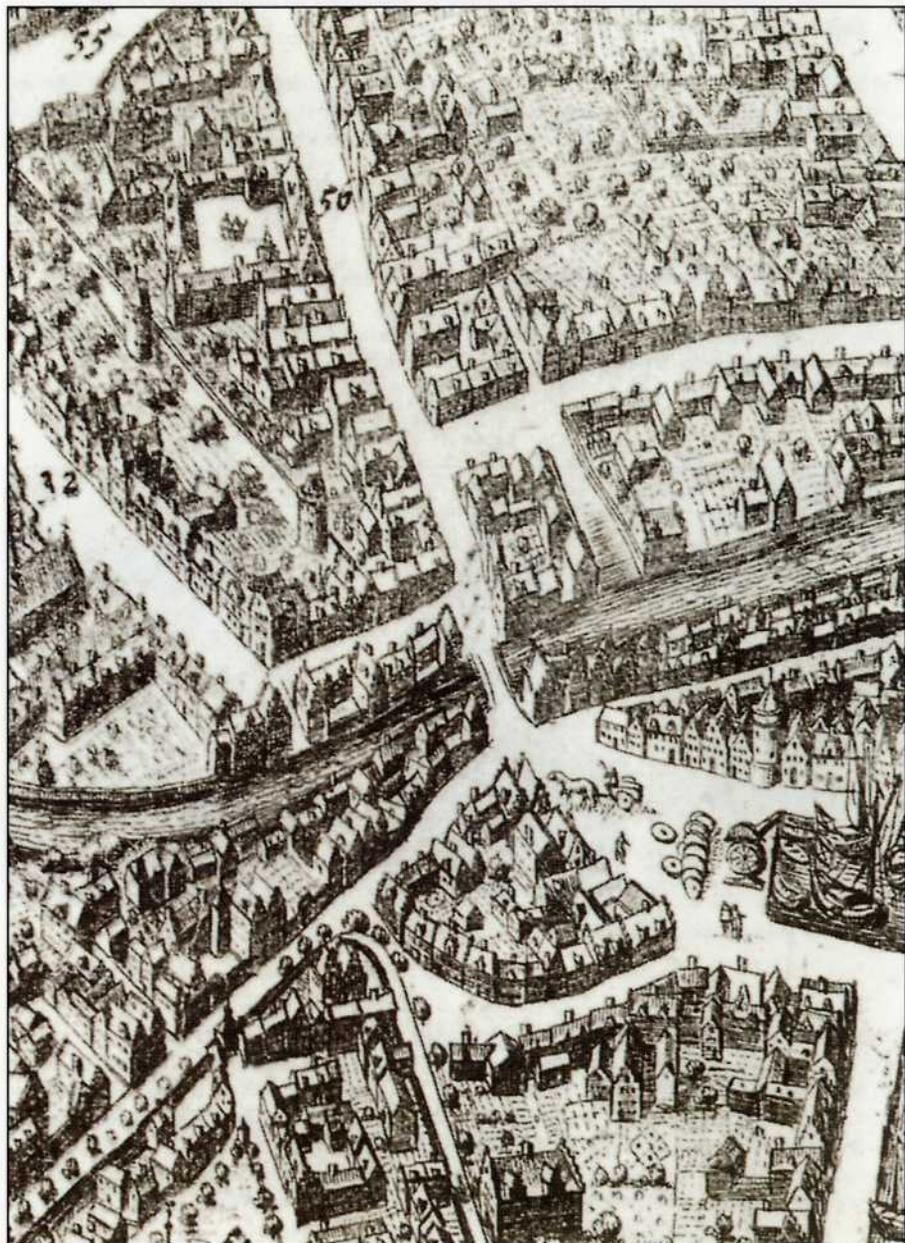
*La tour Noire vue après destruction de bâtiments qui l'entouraient (ca 1994), (photo Ville de Bruxelles).*

Avant le voûtement de la Senne (1867-1871), la Tour Noire était située dans les quartiers marécageux de la ville. Elle aurait été utilisée par l'administration chargée de l'approvisionnement et de la vente du sel. Elle fut, par la suite, enclavée dans un pâté de maisons et utilisée à des fins privées. Suite à la démolition du quartier de la Vierge Noire en 1887-1888, la tour fut de nouveau menacée de disparition. Elle fut finalement sauvée grâce à la ténacité du bourgmestre de la ville, Charles Buls. Sa restauration (1888-1889) fut confiée à l'architecte de la Ville, P. V. Jamaer. À l'origine, la tour ne devait comporter que deux niveaux couronnés par un chemin de ronde à ciel ouvert. Jamaer reconstitua les changements apportés à la tour au cours des siècles : le pignon à cinq gradins, les embrasures de tir centrales et la toiture.

➤ **Se rendre au bout de la place Sainte-Catherine au croisement avec la rue de Laeken.**

La Porte Noire ou Porte de Laeken qui jouxtait la Tour Noire devait se trouver au croisement de la rue de Laeken et de la place Sainte-Catherine. Elle donna son nom à la tour située place Sainte-Catherine avant d'être rasée en 1573.

La Senne qui passait près de la porte de Laeken était enjambée par le pont des Vanniers. Contrairement à l'«Oude Spuy», ce pont ne faisait pas partie du rempart mais il était situé à l'intérieur des murs. Il barrait le cours de la rivière à la sortie de la ville. Enterré tel quel lors du voûtement de la Senne (en 1870), il fut redécouvert et détruit à l'occasion de la construction de la Tour Philips (à gauche de la rue de l'Évêque) entre 1966 et 1969.



Martin de Tailly, "Bruxella nobilissima brabantiae civitas anno 1640", (©AVB).

➤ **Traverser le carrefour et prendre la rue de l'Evêque jusqu'au boulevard Anspach.**

Le rempart était construit à l'endroit où sont implantées la Tour Philips (rue de l'Evêque) et la tour de la Ville de Bruxelles et de la Poste (n° 6 boulevard Anspach). A cet endroit, il est impossible de reconstituer la physionomie ancienne du paysage urbain dans la mesure où, ignorant le passé, ces deux réalisations ont considérablement modifié la structure du quartier. Le rempart devait passer à l'endroit où sont implantés les deux buildings et le fossé se trouvait au niveau de la rue Fossé aux Loups.



*Vue du boulevard Anspach vers la place De Brouckère, (ca 1900), (©AVB)*



*Vue du boulevard Anspach vers la place De Brouckère.*

➤ **Traverser le boulevard et emprunter la rue Fossé aux Loups.**

Le rempart longe la rue Fossé aux Loups ou Wolvengracht. Cette partie du fossé, remplie d'eau, n'a jamais été peuplée de bêtes sauvages. Son nom lui vient d'un habitant du quartier qui portait le patronyme de Wolf. A l'extrémité de la rue, un pan de mur maladroitement reconstitué est conservé dans un hôtel.

➤ **S'arrêter à la porte de Warmoesbroeck, à la jonction de la rue Fossé aux Loups et de la rue Montagne aux Herbes Potagères puis poursuivre la promenade vers la droite, rue Montagne aux Herbes Potagères ensuite rue d'Assaut jusqu'au boulevard de Berlaumont.**

La muraille se prolongeait jusqu'à la rue Montagne aux Herbes Potagères. Entre les n° 39 et 41, au niveau du décrochement entre le parking de la Banque nationale et l'Institut EHSAL devait se trouver la porte de Warmoesbroeck ou porte de Malines.



*Vue d'une tour,  
rue Fossé aux Loups,  
d'après un dessin de Jambers  
(1847) (©AVB)*

Deux hypothèses sont avancées pour expliquer le nom de «Warmoesbroeck». Faisant référence aux productions maraîchères, ce nom provient soit du fait que la porte était bordée de nombreux jardins potagers, soit du fait qu'elle livrait passage aux commerçants maraîchers.

Quelques fragments de courtines et d'une tour (non accessibles au public) proches de la porte sont encore conservés dans la cour de l'Institut EHSAL qui forme l'angle de la rue Montagne aux Herbes Potagères et de la rue d'Assaut, et dans le parking de la Banque nationale de Belgique.

➤ **En empruntant la rue d'Assaut, on débouche sur le boulevard de Berlaumont qui est bordé de part et d'autre par le complexe de la Banque nationale de Belgique.**

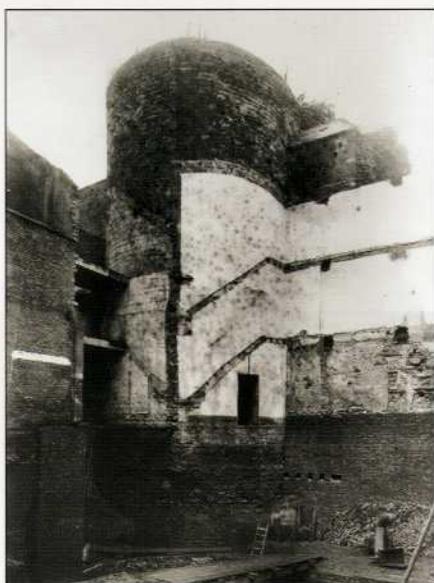
Lors de la construction des nouveaux bâtiments de la Banque nationale, en 1987, on mit à jour une tour connue depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Le tracé du rempart se prolonge en effet à travers ces deux bâtiments. Cette tour fut intégrée au complexe de la banque mais elle n'est plus accessible au public.



Vue de la tour qui se trouve actuellement dans le parking de la Banque nationale de Belgique, boulevard de Berlaimont, (ca 1905), (©IRPA-KIK, Bruxelles).

► **Traverser le boulevard de Berlaimont et monter la rue jusqu'au chevet de la collégiale, rue du Bois Sauvage.**

En montant par la rue de la Collégiale, on longe le rempart intra muros jusqu'au chevet de la cathédrale qu'il contourne. Une tour, celle du Pléban, et un pan de courtine sont conservés dans le jardin de la cure (non accessible au public). Cette tour reçut le nom du pléban Alexandre de Bréringhen qui en fit l'acquisition en 1452.



*Tour du Pléban,  
rue du Bois Sauvage, n° 15,  
(ca 1905),  
(©IRPA-KIK, Bruxelles)*

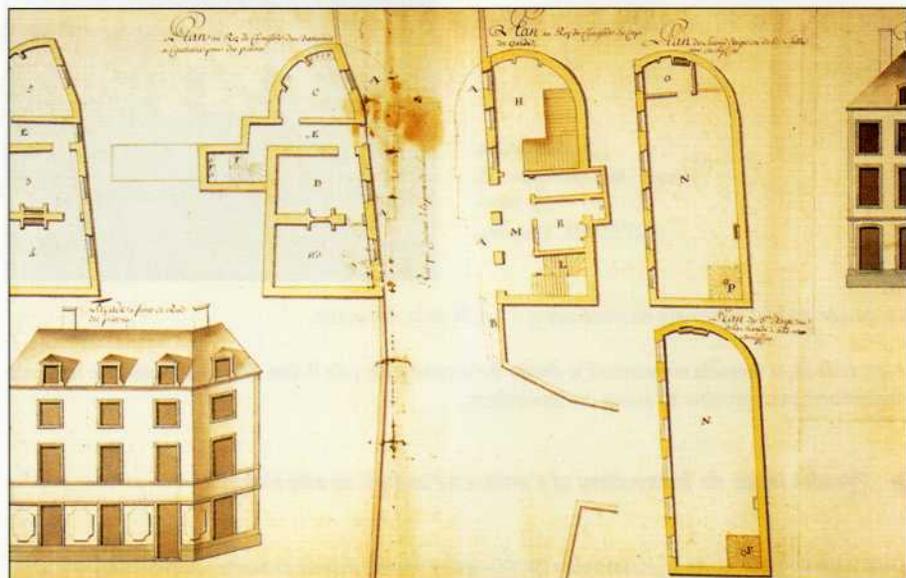
Un pan de mur fut également retrouvé aux n° 17 et 21 de la même rue.

A cet endroit, la muraille contournait le chœur de la cathédrale puis il s'en éloigne à hauteur de la rue du Treurenberg pour grimper à l'assaut du Coudenberg.

► **Prendre la rue du Treurenberg et s'arrêter à l'endroit où elle s'élargit.**

Dans la rue du Treurenberg, à l'endroit où la rue s'élargit, se trouvait la porte de Sainte-Gudule. Cette porte appelée également porte du Treurenberg, servit de prison à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle reçut son nom en référence aux lamentations des prisonniers qui y étaient détenus (Treurenberg peut être traduit par «mont des soupirs»). La porte fut détruite en 1760 pour faciliter le passage de la circulation et la rue fut, par là même, élargie.

Les portes se présentaient comme de puissantes constructions constituées de deux tours semi-circulaires encadrant un chemin de quatre mètres de large environ. Les deux tours étaient reliées par un bâtiment droit couvert par une toiture à deux pans.



Plan d'alignement de 1760 pour la rue du Treurenberg suite à la démolition partielle de la porte de Sainte Gudule (porte du Treurenberg), (©AVB).

► **Monter en direction de la rue Royale et prendre à droite vers le parc. Le long du parc s'arrêter à hauteur de la rue Montagne du Parc.**

L'enceinte accède au Coudenberg en longeant la rue Royale et le parc de Bruxelles jusqu'au palais royal, plusieurs mètres en contrebas de la rue elle-même.

Au XII<sup>e</sup> siècle, la Warande dont le parc actuel n'est qu'une partie, était un plateau dépourvu de végétation. Il avait été déboisé afin de prévenir toute intrusion ennemie. Ce n'est qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle qu'il fut transformé en parc d'agrément par les ducs de Brabant. Le plateau était sillonné par des ravines comme celle de la «Delle» dans laquelle coulait le ruisseau du Coperbeek.

C'est précisément sur la crête de la «Delle», le long de la Warande, qu'était implanté le rempart. La situation actuelle du relief ne reflète guère l'aspect qu'avaient alors les alentours de la muraille. La plupart des vallons ont été nivelés lors des aménagements successifs du site et surtout à l'occasion de la création du parc actuel (à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle).

► **Rue Montagne du Parc et rue Baron Horta, descendre la première volée d'escalier puis rebrousser chemin et reprendre le trajet initial le long du parc.**

L'itinéraire de l'enceinte le long de la rue Royale est interrompu à deux reprises par les escaliers des rues Montagne du Parc et Baron Horta. A l'occasion de leur construction, des vestiges du mur furent d'ailleurs découverts à hauteur des repos intermédiaires entre les volées d'escaliers.



Vue du mur, rue Baron Horta, (ca 1911), (©IRPA-KIK, Bruxelles).

Dans le Palais des Beaux-Arts, à l'angle de la rue Ravenstein et de la rue Baron Horta, sont conservés les restes d'une tour de la première enceinte (non accessible au public).

Ils furent utilisés dès 1626 par l'Archiduchesse Isabelle pour servir de base à la tourelle d'escalier de la «Domus Isabellae». La domus était un vaste édifice carré dont un des côtés s'appuyait sur le rempart. Cet édifice de prestige servait aussi bien aux réunions de la Cour qu'à la cérémonie du Grand Serment des Arbalétriers.



VUE DES RUINES DE L

- **Au bout de la rue Royale, traverser la place Royale et s'engager dans la rue de Namur. Prendre la première à gauche dans la rue de Brederode et cheminer 200 mètres environ jusqu'au morceau d'enceinte.**



Mur d'enceinte adossé à l'arrière du palais royal, rue de Bréderode.



François Lorent, *Le palais du Coudenberg (2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle)*, huile sur toile, Bruxelles, Musée de la Ville, (©IRPA-KIK, Bruxelles).

A partir du palais royal, le trajet précis du mur devient difficile à établir. L'enceinte contournait la place forte des Ducs de Brabant partiellement construite là où s'élève le palais royal actuel. Un pan de mur qui devait se trouver au bord de la crête d'une ravine subsiste encore à l'arrière du palais.

➤ **Revenir sur ses pas jusqu'au croisement avec la rue de Namur.**

En 1993, lors de travaux de terrassement au n° 19 de la rue de Namur, un pan de mur semi-circulaire fut identifié comme ayant fait partie de la porte du Coudenberg. Ses pierres avaient été pillées dès le XVI<sup>e</sup> siècle au profit de la construction du palais. La porte fut finalement détruite en 1761 dans le cadre de l'aménagement de la place Royale.

➤ **Traverser la rue de Namur et emprunter la rue des Petits Carmes puis la première à droite, rue Bodenbroeck.**

Le parcours de la première enceinte est à nouveau difficile à reconstituer suite à la construction du grand ensemble constitué par le musée des Beaux-Arts, l'immeuble des Archives générales du Royaume et celui de la Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup>. Lorsque l'on se trouve dans la rue de la Régence, dont la création remonte au XIX<sup>e</sup> siècle, on peut situer approximativement l'implantation du mur à hauteur de l'angle gauche du musée des Beaux-Arts.

➤ **Franchir la rue de la Régence et descendre la rue de Ruysbroeck jusqu'à la galerie de Ruysbroeck.**



*Mur d'enceinte situé à l'emplacement de la Bibliothèque royale Albert Ier (1953), (©IRPA-KIK, Bruxelles).*

Au bas de la rue de Ruysbroeck, à proximité de la galerie de Ruysbroeck, un morceau de courtine a été reconstruit. Cette réalisation ne respecte ni l'orientation ni l'emplacement initial de la muraille. Le tracé originel de la première enceinte devait être presque parallèle à celui de la galerie de Ruysbroeck et il était situé quelques dizaines de mètres plus à l'est.

A cet endroit, le trajet de la muraille était tributaire de deux facteurs, l'un naturel, l'autre humain. Jusqu'à la place de la Justice, le rempart était installé sur l'un des versants du vallon creusé par le ruisseau du Ruysbroeck. A hauteur de la place, le mur bifurquait vers la tour Anneessens traversant la place, parallèlement à la «voie romaine» qui poursuivait son parcours dans la ville à l'emplacement de l'actuel boulevard de l'Empereur.

➤ ***S'engager dans la galerie de Ruysbroeck jusqu'à la place de la Justice.***

Sur la place de la Justice, dans le prolongement de la rue de Ruysbroeck, s'élevait le Ruysbroeckwinket, une porte secondaire percée en 1289. Cette porte fut supprimée en 1540 pour faciliter le passage du cortège de l'Ommegang. Le mur d'enceinte fait un angle vers la gauche au niveau du «wicket».

➤ ***Place de la Justice, emprunter l'escalier qui accède au boulevard de l'Empereur, tourner à gauche et longer l'îlot jusqu'à la Tour Anneessens.***

Le trajet de la première enceinte longeait le boulevard de l'Empereur jusqu'à la Tour Anneessens, point de départ de la promenade.





**E**rigée par les Ducs de Brabant, la première enceinte de Bruxelles nous ramène à une époque où la ville de Bruxelles s'est développée autour de son activité portuaire, située le long de la Senne. Quelques vestiges épargnés par les siècles reflètent encore le visage de l'ancienne cité.

**I**ntégrée à l'intérieur d'îlots d'habitation, elle tombe progressivement dans l'oubli jusqu'aux grands travaux qui transformeront toute l'agglomération pour lui conférer son aspect actuel.

**C**hargée d'histoire, la promenade autour du noyau primitif de la ville est l'occasion d'évoquer quelques faits marquants et anecdotes qui appartiennent désormais au patrimoine bruxellois.

Henri SIMONS, *Premier Echevin*  
*En charge de la Culture, de l'Urbanisme*  
*et de la Protection du Patrimoine*